

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 898 accordant une permission de dix jours à M. Labussiere, administrateur des colonies..

n° 898

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1947

Date de publication
8 août 1947

Date du numéro
31 août 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une permission de dix jours, pour en jouir au Harrar (Ethiopie), est accordée a M. Labussière (Henri), administrateur des colonies. Art. 2. — La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.